



La CSL présente son « Panorama social 2019 »

Depuis huit ans, la Chambre des salariés dresse un portrait économique et social du Luxembourg en rassemblant dans le Panorama social un grand nombre de données statistiques dispersées et parfois peu exploitées. Afin de donner une vue d'ensemble de la situation actuelle et des tendances à l'œuvre au Luxembourg, les analyses sont regroupées selon trois grands thèmes que sont : les inégalités et la pauvreté, l'emploi et le chômage, les conditions et la qualité de l'emploi.

I. Inégalités et pauvreté

Les inégalités ainsi que le risque de pauvreté connaissent, en 2017 au Luxembourg, une recrudescence notable. Ainsi, le coefficient de Gini tend à la hausse et d'autres indicateurs vont dans le même sens : en 2017, les dix pour de ménages les mieux nantis percevaient une part du revenu national équivalent 8,1 fois plus importante que celle perçue par les dix pour cent les plus pauvres, soit une augmentation de près d'un quart en deux ans.

Les inégalités de salaire se développent aussi : le pouvoir d'achat des bas salaires augmente certes en 2017 (+1,5%) mais moins que celui des salaires élevés (+2,0%). Ainsi se creusent d'année en année les inégalités entre ces deux catégories de salariés.

Des inégalités de revenu croissantes découlent la hausse du taux de risque de pauvreté qui se retrouve à son plus haut niveau depuis vingt ans. Ainsi, le Luxembourg fait figure de mauvais élève au sein de la zone euro.

Qui plus est, certaines catégories de ménages (comme les ménages monoparentaux) ou d'individus (à l'instar des demandeurs d'emploi) sont clairement surexposés au risque de pauvreté. Dans le même temps, l'emploi n'est pas forcément un rempart contre la pauvreté : près de 14% des salariés y sont exposés, ce qui constitue le taux le plus élevé d'Europe.

II. Chômage et emploi

Le marché de l'emploi affiche une dynamique inébranlable depuis de nombreuses années et le chômage tend à se résorber, mais tout le monde ne profite pas de ces embellies.

A titre d'exemple, les demandeurs d'emploi en situation de handicap ou à capacité de travail réduite, souvent âgés, faiblement qualifiés et à la recherche d'emploi depuis plus d'un an, peinent encore et toujours à se réinsérer sur le marché de l'emploi.





III. Conditions et qualité de l'emploi

En matière de conditions d'emploi, la tendance est à la précarisation rampante par le développement des contrats à durée déterminée, le recours au travail à temps partiel essentiellement féminin ou encore le travail le soir voire de nuit.

Finalement, ces détériorations ont un impact négatif sur l'appréciation de la qualité de l'emploi au Luxembourg telle que mesurée par le *Quality of Work Index*. Celui-ci fait en effet état d'une hausse des exigences et charges sur le lieu du travail : le travail dans l'urgence ou encore les charges mentale ou émotionnelle repartent à la hausse en 2018.

Dans le même temps, les ressources et incitations affichent un déclin : l'autonomie, la participation aux prises de décision ou encore la coopération entre collègues sont en berne.

Toujours en matière de qualité de l'emploi, la porosité entre vie professionnelle et vie privée s'accroît et les salariés sont de plus en plus nombreux à déclarer ne pas pouvoir « décrocher » de leur travail pendant leur temps de repos, ce qui les expose à des risques croissants en termes de santé physique et mentale.

De plus, un encadré élaboré en collaboration avec l'Université du Luxembourg et le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) présente une analyse de la redistribution monétaire au Luxembourg à partir d'un modèle de microsimulation, tandis qu'un autre encart, rédigé par le LISER, permet une meilleure compréhension de la déprivation matérielle des enfants au Luxembourg.

*En annexe: Publication « Dialogue analyse – Panorama social 2019, Présentation PP, p.151 : Panorama en un clin d'œil
Photo conf. de presse : de g.à d. :
Laure Carvoyeur, conseiller de direction, Felix Martins de Brito,
Sylvain Hoffmann, directeur, Jean-Claude Reding, président,
Norbert Tremuth, directeur, David Büchel, conseiller de direction*

Luxembourg, le 23.04.2019

communiqué N°04

